



ÉCOLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR DE BARRAUTE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2024
De la 4^e séance ordinaire tenue au
430, 9^e Avenue
Barraute, QC, J0Y 1A0

Présences

Mylène Barbeau
Caroline Pelchat
Marie-Joëlle Desrosiers
Audrée Vallières
Marie-Philippe Bisson
Rachel Champagne
Karine Briand
Théa Barkley

Directions

Annie Todd
Mélody Taillon

Absences

Sonia Borris

1 Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 18 h 34.

2 Adoption de l'ordre du jour

CE-107-24

Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Audrée Vallières

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté avec l'ajout du suivi de budget comme présenté.

ADOPTÉE



CE-108-24

Adoption du procès-verbal
du 30 avril 2024

3 Adoption du procès-verbal du 30 avril 2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Marie-Philippe Bisson

QUE le procès-verbal du 30 avril 2024 soit adopté avec la modification d'enlever les traits d'union entre le « du » de Notre-Dame du Sacré-Cœur au point 12.

ADOPTÉE

4 Correspondance reçue :

Aucune correspondance.

5 Intervention de l'assemblée

Comité de parents :

Il est nommé qu'il serait très intéressant qu'un parent de Barraute participe aux rencontres du comité de parents CSSH. On se questionne s'il était possible de participer par la plateforme TEAMS.

CE-109-24

Approbation de la mise en œuvre
des services complémentaires et
particuliers

6 Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau

QUE la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers soit approuvée.

ADOPTÉE

7 Suivi des budgets :

Annie Todd présente les différentes mesures et services à l'élève. Elle explique qu'avec la fusion des actes d'établissement, les surplus d'une école pourront désormais être remis à l'autre école plutôt que retourner au Centre de service scolaire Harricana.

CE-110-24

Approbation de la prévision du
budget école 2024-2025

8 Adoption de la prévision du budget école 2024-2025

Cette année nous avons un surplus, mais l'an prochain on prévoit un léger déficit si l'on maintient la même hauteur de service.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition Rachel Champagne

QUE le budget d'établissement 2024-2025 soit adopté.

ADOPTÉE

CE-111-24

Approbation de la prévision du
budget du service de garde
2024-2025

9 Adoption de la prévision du budget du service de garde 2024-2025

Au service de garde, on accumule annuellement un déficit, mais comme un certain service de garde fait des profits, nos déficits sont absorbés. Adopté par Mylène Barbeau

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau

QUE le budget du service de garde 2024-2025 soit adopté.

ADOPTÉE



10 Suivi du plan d'action du projet éducatif

On présente les avances des travaux du projet Pilotage qui travaille actuellement sur les mathématiques et nous souhaitons amorcer des séquences en ce sens.

11 Présentation du plan pour un milieu sain et bienveillant

Annie présente le plan d'action et son intention au sein de l'école. Elle informe qu'il y a également un plan d'action, lequel sensibilisent et proposent des activités de prévention aux enfants sur le sujet. Audrée Vallières ajoute qu'il y aura une conférence sur l'intimidation d'un monsieur Pelletier qui présente le journal intime d'un élève victime d'intimidation.

Le plan d'action sera envoyé aux membres du conseil d'établissement et nous convenons que celui-ci sera approuvé à la première séance ordinaire de l'an prochain.

12 Varia

Identification de la date de l'Assemblée générale annuelle 2024-2025 :

Date de l'AGA :

- Proposition no 1, le mardi 17 septembre 2024;
- Proposition no 2, choisir une date durant la semaine du 16 septembre 2024.
- Proposition no 3, que la rencontre ait lieu à 19 h 30.

Il y aura une consultation avec le conseil d'établissement de Natagan la semaine prochaine puisqu'il faudra arrimer nos dates pour l'an prochain.

Normalement, à Notre-Dame du Sacré-Cœur, on procède à l'assemblée générale annuelle après la rencontre de parents de début d'année. Il faudra donc arrimer les 2 évènements.

CE-112-24

Levée de l'assemblée

13 Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Audrée Vallières
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 43.

ADOPTÉE

Signature de la présidente
Mylène Barbeau

Signature de la secrétaire par intérim
Mélody Taillon